

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis

L'Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2009.

INDICATEURS TRIMESTRIELS **AU 31 DECEMBRE 2009**

(en 1000 DT)

Période	4ème trimestre 2009	4ème trimestre 2008	au 31 DECEMBRE 2009 (provisoire)	au 31 DECEMBRE 2008
1- Produits d'exploitation bancaires	73 498	72 029	273 695	257 297
• Intérêts	54 790	54 430	200 530	191 760
• Commissions en produits	10 555	9 172	37 820	32 249
• Revenus du portefeuille commerciam &opérations financières	3 499	3 615	13 834	11 522
• Revenus du portefeuille d'investissement	4 654	4 812	21 511	21 766
2- Charges d'exploitation bancaires	34 882	32 680	132 564	126 635
• Intérêts encourus	34 082	31 654	128 220	123 207
• Commissions encourues	980	1 138	3 824	3 405
• Autres charges	-180	-112	520	23
3-Produit net bancaire	38 616	39 349	141 131	130 662
4- Autres produits d'exploitation	443	628	1 614	1 938
5- Charges opératoires	13 575	11 801	47 285	41 846
Dont:				
• Frais de personnel	10 371	8 802	36 374	31 687
• Charges générales d'exploitation	3 204	2 999	10 911	10 159
6- Structure du Portefeuille	-	-	564 470	422 480
• Portefeuille- titres commercial	-	-	114 764	1 437
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	449 706	421 043
7- Encours des crédits (HORS DOTATION AUX PROVISIONS DE LA PERIODE)	-	-	2 996 156	2 376 249
8- Encours des dépôts	-	-	2 975 423	2 440 681
• Dépôts à vue	-	-	816 736	630 285
• Dépôts d'épargne	-	-	451 804	379 829
• Dépôts à terme	-	-	1 618 689	1 377 971
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	88 194	52 596
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	374 459	306 835
10- Capitaux propres	-	-	305 811*	295 061 **

(*) Hors résultats de la période.

(**) Après affectation du résultat

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par des SICARs, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'Etat tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

L'année 2009 a été marquée par une forte croissance des crédits et des dépôts.

La progression des dépôts et avoirs de la clientèle de 534,8 millions de dinars ou 21,9%, est expliquée par une augmentation concomitante de toutes les catégories de dépôts.

Les crédits à la clientèle, compte non tenu des provisions de la période, ont atteint 2 996,2 millions de dinars, soit une croissance de 26,1%.

Cette croissance a atténué la baisse importante des taux d'intérêt en dinars et en devises, pour aboutir à un chiffre d'affaires en croissance de 6,4%.

Les charges d'exploitation bancaire ont également subi les effets contradictoires de la forte croissance des ressources et de la baisse des taux d'intérêts, accusant une augmentation de 4,7% ayant permis de dégager un produit net bancaire en croissance de 8,0%.

La maîtrise des charges générales d'exploitation et une augmentation de la masse salariale, quoique inférieure à celle des commissions ont permis au coefficient d'exploitation (*) de se stabiliser au niveau de 36,7%.

(*) *([Frais de personnel + charges générales d'exploitation + dotations aux amortissements]/ Produit Net Bancaire)*

Augmentation du Capital

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'AMEN BANK réunie le 11/06/2009, le capital social a été augmenté de 15 millions de dinars, pour être porté de 85 millions de dinars à 100 millions de dinars. Cette augmentation de capital a été réalisée en deux opérations successives :

Augmentation du capital en numéraire d'un montant de 7,5 millions de dinars, par l'émission de 750.000 actions nouvelles réservées en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 8.500.000 actions composant le capital actuel.

Augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 7,5 millions de dinars et l'émission de 750.000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux détenteurs des 9.250.000 actions libérées composant le capital après l'augmentation en numéraire .

Ouverture d'agences

Au cours de l'année 2009, AMEN BANK a poursuivi sa politique d'extension du réseau, avec l'entrée en exploitation de 8 nouvelles agences:

- Zaghouan
- Jammel
- Kebili
- Sidi Abdelhamid – Sousse
- Riadh El Andalous - Tunis
- Montplaisir - Tunis
- Gammarth - Tunis
- Les Jardins du Lac - Tunis